



HAL
open science

**Engager des agriculteurs à répondre à l'injonction
d'adapter la gestion de l'eau au changement climatique :
Discussion de la mise en oeuvre d'ateliers de prospective
avec des agriculteurs usagers des nappes du Roussillon
(France)**

A. Richard-Ferroudji, Patrice Garin, V. Lenouvel, M. Matignon, Laure
Maton, M. Montginoul, Jean-Daniel Rinaudo, D. Rollin

► **To cite this version:**

A. Richard-Ferroudji, Patrice Garin, V. Lenouvel, M. Matignon, Laure Maton, et al.. Engager des agriculteurs à répondre à l'injonction d'adapter la gestion de l'eau au changement climatique : Discussion de la mise en oeuvre d'ateliers de prospective avec des agriculteurs usagers des nappes du Roussillon (France). Agir en situation d'incertitude, Nov 2010, Montpellier, France. 13 p. hal-00653791

HAL Id: hal-00653791

<https://hal.science/hal-00653791>

Submitted on 20 Dec 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Thème : Les agriculteurs / éleveurs en situation d'incertitude

Engager des agriculteurs à répondre à l'injonction d'adapter la gestion de l'eau au changement climatique

Discussion de la mise en œuvre d'ateliers de prospective avec des agriculteurs usagers des nappes du Roussillon (France)

Richard-Ferroudji Audrey, Cemagref, UMR G-EAU, 34000 Montpellier, France, audrey.richard@cemagref.fr; Garin Patrice, Cemagref, UMR G-EAU, 34000 Montpellier, France, patrice.garin@cemagref.fr; Matignon Marlène, Cemagref, UMR G-EAU, 34000 Montpellier, France, marlene.matignon@cemagref.fr; Maton Laure, BRGM, 34000 Montpellier, France, l.maton@brgm.fr; Rinaudo Jean-Daniel, BRGM, 34000 Montpellier, France, jd.rinaudo@brgm.fr; Rollin Dominique, Cemagref, UMR G-EAU, 34000 Montpellier, France, dominique.rollin@cemagref.fr.

Résumé : Comment engager les usagers de l'eau et en particulier les agriculteurs à répondre à l'injonction actuelle d'adapter la gestion de l'eau au changement climatique ? Dans le cadre du projet Aquimed (Era-Net Circle), nous avons expérimenté avec des agriculteurs une démarche prospective pour aborder la question de l'adaptation de la gestion de l'eau de nappes souterraines face au changement climatique dans la plaine du Roussillon (Pyrénées-Orientales). Des enquêtes par entretien auprès d'agriculteurs et de gestionnaires, et la conduite d'ateliers ont permis de questionner les conditions d'un engagement des agriculteurs à participer aux débats sur l'adaptation de la gestion des nappes, en termes d'écart vis-à-vis de leurs préoccupations, de conception du dispositif de participation et de pertinence d'une démarche prospective.

Mots-clés : changement climatique, prospective, dialogue, adaptation, gestion de l'eau.

Les politiques climatiques s'appuient sur deux voies d'intervention. La première est l'atténuation via la limitation des émissions de gaz à effet de serre. La seconde est l'adaptation, c'est-à-dire l'évolution des activités humaines et des écosystèmes afin de limiter les dommages que pourront occasionner les changements climatiques qui n'auront pas pu être évités ou de saisir les opportunités créées par les évolutions favorables. Alors que l'accent a longtemps été mis sur l'atténuation, l'augmentation des situations de crise conduit aujourd'hui à renforcer les politiques d'adaptation. La Méditerranée est en particulier présentée comme une région prioritaire pour cela (Magnan *et al.*, 2009). Si l'atténuation peut être mise en œuvre par des solutions globales, l'adaptation demande de se placer à une échelle locale et invite à impliquer les personnes concernées dans la définition des mesures. Un tel enjeu rejoint l'exigence de participation des usagers, formulée de manière plus large dans les politiques environnementales et en particulier la gestion de l'eau. Comment engager les usagers de l'eau à répondre à l'injonction d'adapter la gestion de l'eau au changement climatique ? En 2008, le président du Cercle français de l'eau conclut un colloque sur la stratégie à adopter par les acteurs de l'eau pour une adaptation au changement climatique par une citation de Braudel : « L'avenir ne se prévoit pas, il se prépare. » Il invite les acteurs de l'eau à une démarche prospective, c'est-à-dire à une projection dans le futur afin de définir les mesures à mettre en œuvre dès aujourd'hui. Ainsi, l'injonction et la méthode sont posées et invitent à questionner la position et les conditions d'un engagement des usagers de l'eau à y répondre et parmi eux des usagers agricoles. « Le secteur agricole, principal usager de la ressource en eau avec 48 % de la consommation totale, sera particulièrement affecté par l'impact du changement climatique sur la ressource » (MEEDDM, 2010).

Dans le cadre du projet Aquimed¹, nous avons expérimenté avec des agriculteurs une démarche prospective pour aborder l'adaptation de la gestion de l'eau de nappes souterraines face au changement climatique dans la plaine du Roussillon (Pyrénées-Orientales). Nous avons pour cela dans un premier temps conduit des enquêtes par entretien auprès d'agriculteurs et de gestionnaires. Il s'agissait, d'une part, de comprendre la position des agriculteurs face au changement climatique et à la gestion de l'eau et, d'autre part, de questionner les conditions d'un engagement des agriculteurs à participer aux débats sur l'adaptation de la gestion des nappes. Si le changement climatique commence à être discuté dans les sphères politiques, la participation des usagers de l'eau se limite souvent à une information par les médias. Par ailleurs, la participation des agriculteurs à la gestion de l'eau pose question avant même de considérer la question du changement climatique. Quelque 24 agriculteurs et 8 techniciens ou gestionnaires de l'eau ont été rencontrés en entretiens semi-directifs avec une grille d'entretien en partie commune aux trois cas d'étude du projet Aquimed en France, au Maroc et au Portugal (Bento *et al.*, 2009). Dans un second temps, nous avons invité trois groupes d'agriculteurs à participer à une série de trois ateliers (conduits entre mai 2009 et mai 2010) en développant une approche prospective. Nous avons convié ces agriculteurs à discuter de l'avenir de l'agriculture et de l'eau sur la plaine du Roussillon en 2030, en considérant la possibilité de changements climatiques dans différents scénarios socio-économiques et cela afin de discuter de mesures d'adaptation de la gestion de l'eau. Une observation participante des ateliers a été conduite, ainsi que des entretiens en face à face ou téléphoniques avec des participants entre les ateliers, afin de recueillir leur point de vue sur la démarche ou d'approfondir certaines questions.

Sur la base des entretiens et du suivi de la mise en œuvre des ateliers, nous discuterons dans un premier temps de l'écart entre l'injonction formulée par la politique climatique et la position des agriculteurs rencontrés, afin de comprendre leur implication actuelle dans la gestion de l'eau et leur disposition à participer à la démarche. Dans un second temps, nous nous intéresserons plus précisément aux conditions de l'engagement des agriculteurs en analysant les ateliers mis en œuvre selon une approche pragmatique. Nous critiquerons le format de participation (Richard-Ferroudji, 2009) proposé : Qui a décliné l'invitation ? Qui participe ? À quel titre ? Quels objectifs sont énoncés ? Quels supports de discussion (mise en forme des informations) et modalités d'animation sont utilisés ? Comment les interactions sont cadrées ? Nous critiquerons les modalités choisies vis-à-vis de la prise en compte des écarts identifiés entre les positions des scientifiques, les gestionnaires de l'eau et la diversité des agriculteurs. Quelle prise en compte dans les ateliers des différents formats de connaissance, de la diversité des expériences et des incertitudes (Callon *et al.*, 2001) ? Enfin, nous discuterons des modalités et de la pertinence d'une démarche prospective sur la gestion de l'eau et le climat, fondée sur l'analyse de l'impact de ces facteurs sur des scénarios agricoles contrastés, construits par des chercheurs. Dans quelle mesure une mise en perspective sur le long terme des questions de gestion de l'eau est de nature à faciliter la participation des acteurs agricoles à une gestion collective de cette ressource ou à poser la question de manière différente ?

1. De l'écart entre l'injonction d'adaptation et les préoccupations des agriculteurs

Nous avons cherché à comprendre dans un premier temps la position d'agriculteurs de la plaine du Roussillon face à l'injonction d'adaptation. Il s'agissait, avant de construire les ateliers, d'analyser l'opportunité et la légitimité de cette démarche vis-à-vis des préoccupations, des intérêts et des représentations des agriculteurs identifiés à partir d'une enquête par entretiens². Nous discuterons de la position des agriculteurs face aux risques identifiés par les gestionnaires concernant la ressource en eau et le changement climatique. Puis nous envisagerons l'opportunité d'une démarche prospective. Dans un troisième temps, nous présenterons les difficultés de dialogue avec le monde agricole sur le sujet de l'eau. Enfin, nous présenterons leur point de vue sur l'invitation à s'adapter.

¹ Projet Era-Net Circle sur la conception de stratégies et d'instruments de gestion de l'eau souterraine dans les zones côtières méditerranéennes en stress hydrique, en réponse au changement climatique. Une autre proposition de communication pour le colloque est en partie issue des travaux menés sur ce projet (Maton *et al.* : *Quelles sont les stratégies d'adaptation de l'agriculture envisagées par des acteurs institutionnels d'un territoire vulnérable au changement climatique ? Résultats d'une démarche prospective participative dans le département des Pyrénées-Orientales*).

² Certains éléments présentés ici sont analysés plus en détail dans Matignon, M., 2009. *Comment susciter l'engagement de la profession agricole dans la gestion territoriale de l'eau ? Cas de la gestion de la nappe plio-quadernaire de la plaine du Roussillon dans une perspective de changement climatique*. Mémoire de master 2.

1.1. Un diagnostic non partagé : incertitudes sur le changement climatique et sur le manque d'eau

« En Roussillon, le climat, bénéfique pour la qualité des produits agricoles, est aussi une "épée de Damoclès" suspendue au-dessus de la tête des agriculteurs » (Féraud, 2000). Interrogés sur le climat de la plaine du Roussillon, la plupart des agriculteurs parlent en premier lieu d'événements climatiques extrêmes : sécheresse, gel, neige et inondations. Ils sont souvent évoqués avec un point de vue fataliste tout en mettant en valeur la capacité à leur survivre et à poursuivre l'exploitation. Les agriculteurs évoquent également l'atout du climat local pour l'agriculture. Concernant un changement climatique, les agriculteurs sont interrogatifs ou sceptiques en argumentant du caractère cyclique du climat. Le retour de la pluie à l'automne 2008 et un printemps 2009 pluvieux après trois ans de déficit par rapport aux précipitations moyennes étaient rappelés, pour appuyer ce point de vue lors de la conduite des entretiens. La référence aux anciens vient également appuyer la conception cyclique du climat. Ceux qui ne remettent pas en cause l'énoncé d'un changement climatique manifestent une certaine inquiétude liée à l'impact sur les exploitations (froid insuffisant pour le repos végétatif, manque d'eau, etc.) ou aux conséquences des politiques climatiques. Dans le même temps, ils insistent sur les incertitudes qui entourent les changements à venir : l'échelle de temps humaine est jugée insuffisante pour l'observation d'un tel changement et l'observation de changements tels que les dates de récolte n'est pas jugée significative étant donné les changements culturaux et variétaux qui ont eu lieu dans le même temps. Interrogés sur des transformations au niveau local, les producteurs rencontrés évoquent une évolution de la pluviométrie, plutôt que celle de la température alors que les données météorologiques pointent le contraire (Chaouche et al., 2010)

On retrouve sur ce terrain comme dans d'autres cas un écart entre la représentation du climat par les agriculteurs et la représentation par les scientifiques (Roncoli, 2006). Une spécificité du monde agricole vis-à-vis d'autres publics réside dans la contrainte de leur activité par le climat. Cette expérience leur donne une connaissance de ces phénomènes. La place des aléas climatiques dans le métier d'agriculteur au contact avec la nature fait des agriculteurs un public spécifique de la communication sur le changement climatique et dans le dialogue avec les savoirs scientifiques. Un écart entre l'injonction d'adaptation et la préoccupation des agriculteurs réside donc en premier lieu dans la définition du changement climatique et dans l'aléa qu'il représente. Dans l'organisation des ateliers, cela invite à une explicitation et à une mise en discussion des représentations scientifiques sur le climat, ainsi qu'à une expression de leur expérience par les agriculteurs. Certains agriculteurs pourront être incités à participer pour acquérir de l'information.

L'enjeu de dialogue entre les représentations scientifiques, gestionnaires et des agriculteurs se pose également concernant la ressource en eau. En effet, un écart existe également dans la représentation des eaux et dans le diagnostic des risques liés à l'eau. La gestion de l'eau souterraine n'est pas perçue comme un problème majeur par la plupart des personnes rencontrées dont aucune ne provient cependant des zones côtières exposées au risque d'intrusion du biseau salé. Ils ont un sentiment d'abondance de la ressource dans le département. L'accès à la nappe rassure. Concernant l'eau souterraine, le niveau de connaissance est très différent selon les agriculteurs interrogés, leur intérêt pour la question et l'investissement dans les organisations professionnelles qui donne un accès aux informations. Plusieurs ont une connaissance locale fine de la nappe liée à leurs observations. Si les nappes ne sont pas présentées comme menacées par les agriculteurs interrogés (Montginoul et Rinaudo, 2009), les inquiétudes dans le monde de l'eau sont manifestes. Des suivis piézométriques des nappes plio-quadernaires de la zone montrent une baisse générale des niveaux d'eau (www.cg66.fr). Face aux risques quantitatifs et qualitatifs les acteurs de l'eau (État, agence de l'eau, collectivités territoriales) se sont mobilisés depuis le début des années 2000 dans une démarche concertée qui se traduit aujourd'hui par l'élaboration d'un Sage (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) des nappes du Roussillon. La zone a été classée en ZRE (zone de répartition des eaux) renforçant les contraintes sur le prélèvement des ressources, en particulier pour les exploitations agricoles. Les agriculteurs irrigants manifestent leur opposition et leurs craintes vis-à-vis du durcissement de la réglementation. Le recensement des forages, l'obligation de compteurs d'eau et le paiement des redevances à l'Agence de l'Eau sont des dossiers conflictuels. Ce constat est confirmé par le résultat d'une enquête réalisée auprès de 76 agriculteurs du Roussillon dont 70% s'opposent à l'installation de compteurs et plus de 35% n'acceptent pas le principe de la déclaration des forages (Montginoul et Rinaudo, 2009). La mobilisation de la profession lors de l'affaire « des impayés de la Salanque » en 1993 illustre ce vif désaccord, de même que les mobilisations plus récentes suite aux opérations de recensement des forages. Des agriculteurs sont aujourd'hui incités à

abandonner leurs forages et à basculer sur des ressources en eau de surface, ressources plus coûteuses et de moindre qualité que l'eau souterraine.

1.2. Problèmes plus urgents pour les exploitations et difficultés de projection sur le long terme

Le caractère incertain du changement climatique et des ressources en eau n'incite pas à une implication dans un dialogue sur ces questions. De nombreux agriculteurs rencontrés expriment leur réticence ou leurs difficultés à dégager du temps pour une telle démarche étant donné leur investissement sur l'exploitation. Cette réticence est par ailleurs accentuée par l'existence de risques et de difficultés plus urgentes pour les exploitations, comme en témoigne un agriculteur : « *Le réchauffement porte sur des milliers d'années, je dois gérer le court terme.* » Les difficultés économiques sont mises en avant en lien avec les charges de remboursement des infrastructures, les modifications des demandes de la grande distribution exigeant une certaine qualité des produits agricoles imposant des nouvelles contraintes de production, la pression de la grande distribution, la concurrence étrangère à bas coût, l'augmentation du prix de l'énergie, des fertilisants ou des phytosanitaires, etc. Plusieurs agriculteurs s'interrogent sur la survie de leur exploitation à une échéance de quelques années. Plus généralement, certains agriculteurs n'envisagent pas la pérennité de l'agriculture sur leur territoire où se multiplient les marques de déprise agricole : « *L'avenir de l'agriculture ? C'est les terrains à bâtir.* »

Le climat incertain à double titre, au sens économique et au sens météorologique, est un frein à la projection de leur exploitation dans le futur. Les difficultés de projection sur le long terme représentent un frein à la mise en œuvre d'une démarche prospective. Les catégories proposées par Lémery sont intéressantes pour qualifier les possibilités d'un tel engagement (Lémery, 2003). Il identifie trois groupes d'éleveurs : les premiers « se réclamant d'un métier condamné dans un univers insensé » qui se placent dans une position de victime et dans une attitude de retrait défensif. Ils vont s'engager difficilement dans un exercice de prospective. Un second groupe de « vrais entrepreneurs » se caractérise par une implication dans les organisations professionnelles agricoles. Il possède un capital social, une volonté et une capacité d'adaptation. Ce dernier s'engagera facilement dans une démarche prospective avec l'attente d'un retour sur sa stratégie d'entreprise. Enfin, une troisième catégorie « en quête d'une revalorisation "civique" de son activité » estime avoir des responsabilités en tant que professionnels vis-à-vis de la société. Il recherche des alternatives au « modèle productiviste ». Cette position s'accompagne souvent d'engagements militants. Ce dernier s'investira facilement dans une prospective du territoire qui pose la question de la place de l'agriculture. Si la recherche de formes d'exercice alternatif du métier qui caractérise le troisième groupe correspond à une élaboration idéologique qui trouve une certaine audience dans le « grand public », sa légitimité dans le monde agricole, en revanche, ne va pas de soi. On a retrouvé ces trois catégories lors des enquêtes, avec une difficulté pour plusieurs agriculteurs rencontrés, correspondant à la première catégorie, à rentrer dans l'exercice de projection et surtout à mettre en œuvre leur capacité d'agir plutôt que de subir. Les deux autres catégories correspondent bien à la figure d'un agriculteur « artisan d'un futur choisi » attendue dans la démarche prospective. Ils se distinguent cependant par l'objet de leur intérêt pour une démarche prospective : leur exploitation ou la plaine du Roussillon comme bien commun.

Une démarche prospective peut permettre de développer les compétences des participants et leurs capacités d'anticipation. Elle vise à préparer à l'action par une meilleure compréhension de soi-même et de son environnement, et la possibilité de dépasser les règles du jeu. Dans le même temps, la prospective incite à la créativité et à l'innovation qui sont deux voies d'adaptation. Les ateliers peuvent participer d'une « encapacitation » des agriculteurs. Dans quelle mesure une mise en perspective sur le long terme des questions de gestion de l'eau est de nature à faciliter la participation des acteurs agricoles à une gestion collective de cette ressource ou à poser la question de manière différente de celle qui prévaut dans les arènes de discussion en cours ? Quel pré-requis à l'engagement des agriculteurs ? Le défi propre à la démarche de prospective de provoquer l'imagination et de féconder la réflexion est accru dans le cas du projet Aquimed. En effet, on se situe en contexte d'incertitude forte, tant sur la question du changement climatique à l'échelle locale que sur le fonctionnement de la nappe et de l'évolution de l'environnement économique. Une des méthodes proposées est de « chasser les idées reçues ». Cela peut constituer une entrée intéressante, non pas pour les évacuer mais pour travailler à partir de ce sens commun et de le mettre en discussion.

1.3. Mise en avant des capacités d'adaptation des exploitations et des organisations collectives

Si beaucoup éprouvent des difficultés à se projeter sur le long terme, la plupart des agriculteurs interrogés tiennent un discours positif de capacité d'adaptation de la profession vis-à-vis d'un changement climatique. Certains y voient même une opportunité. Les agriculteurs considèrent que l'adaptation de leurs pratiques aux variations de l'environnement, dont le climat, fait partie de leur métier : « *Dans le métier d'agriculteur, il y a une acceptation des aléas climatiques, cela fait partie des conditions de travail. Les agriculteurs se sont toujours adaptés, leur métier est une adaptation permanente. L'agriculture des Pyrénées-Orientales a beaucoup évolué dans le temps. La vallée de la Têt était il y a peu encore couverte de vignes, une terre assez pauvre. Puis elle est devenue un verger de pêcheurs. Puis l'olivier apparaît.* » Ils insistent sur leur autonomie pour l'adaptation : « *Nous n'avons pas attendu qu'une poignée de technocrates établissent des règles sur le papier pour nous adapter au rythme des saisons, pour prévenir les éléments et optimiser la qualité de ce que nous produisons* » (Pelras, 2008, p. 95). Ils se sentent d'autant plus prêts à s'adapter que le changement climatique est vu comme un changement lent.

Si des auteurs reconnaissent les capacités d'adaptation au changement climatique en région méditerranéenne, ils invitent à un catastrophisme pour accélérer la mise en œuvre de mesures (Magnan, Garnaud et al., 2009), ce à quoi se refusent les agriculteurs interrogés. Pour les agriculteurs interrogés, l'adaptation au changement climatique serait notamment permise par le progrès technique et variétal ou par le changement de cultures. Ils peuvent pour cela s'appuyer sur l'expérience d'autres territoires. Des zones plus sèches telles que l'Espagne et la Californie sont évoquées. L'adaptation passe aussi par l'amélioration des techniques d'irrigation, du pilotage de l'irrigation, le recyclage plus poussé de l'eau, ou le développement de nouvelles ressources (puits plus profonds, retenues) qui permettra de s'affranchir des contraintes plus sévères liées à l'eau. Les problèmes liés aux nappes pourraient être résolus en ajustant les règles de gestion des ressources superficielles (barrages ou canaux). Des retenues peuvent être construites pour que toutes les gouttes d'eau qui tombent sur le territoire soient utilisées. Des agriculteurs interrogés soulignent les possibilités d'adaptations techniques accompagnées par les organisations professionnelles.

Ainsi, l'adaptation au changement climatique passerait par une adaptation des exploitations mais aussi par celle des organisations collectives. Plusieurs agriculteurs font en particulier référence à l'histoire locale de gestion de l'eau et aux capacités d'adaptation et de développement manifestées au cours des siècles, depuis les canaux d'irrigation au Moyen Âge jusqu'au développement des réseaux sous pression dans les années 1980 qui ont permis le développement de l'arboriculture et en particulier des pêcheurs. La pression sur les eaux souterraines invite à développer pour ces ressources une gestion en bien commun (Petit, 2004), comme elle a pu se développer pour les eaux de surface par le passé avec les canaux et les barrages (Broc et al., 1992; Riaux et Richard-Ferroudji, 2007). Or, les acteurs de la gestion de l'eau, tout comme les producteurs mentionnent la disparition de l'usage des canaux collectifs au profit des forages individuels pour des raisons d'aménagement du travail et d'efficacité technique. Dans le même temps, la gestion de la ressource devient individuelle. Les forages d'irrigation permettent une autonomie vis-à-vis de l'accès et de l'usage de la ressource. Un agriculteur pose l'enjeu en termes de solidarité territoriale : « *Chaque agriculteur a pris son eau dans ses parcelles et ils ont abandonné le canal. Cela me donnait l'impression d'être beaucoup moins solidaire que ceux de l'arrière-pays qui sont sur le canal.* »

Ainsi, ni le climat ni la ressource en eau ne semblent être des contraintes fortes, si ce n'est par les nouvelles réglementations, redevances ou restrictions imposées à l'usage agricole. Les changements en cours sont plus institutionnels et politiques que techniques. Ceci met en avant l'enjeu d'une adaptation collective des agriculteurs pour changer leur position vis-à-vis de la gestion collective de l'eau. La place de gestionnaires qu'ils occupaient dans les Asa (Association syndicale autorisée gérant les canaux d'irrigation), alors que l'agriculture était la première activité économique du département n'est plus tenable (Riaux et Richard-Ferroudji, 2007). La référence au passé, mobilisée par les agriculteurs pour rappeler leur poids dans la gestion de l'eau comme bien commun, se heurte à la considération de l'agriculteur comme un usager de l'eau parmi d'autres, voire moins légitime que d'autres. Ceci invite à questionner la place de l'agriculture dans le territoire. La capacité alors sollicitée pour l'adaptation ne se situe pas dans la conduite de l'exploitation, mais dans la participation politique des agriculteurs à la gestion de l'eau. L'adaptation demande la capacité d'intégrer les processus de planification qui vont définir les politiques publiques, alors que les difficultés de dialogue avec les autres acteurs de la gestion de l'eau sont importantes.

1.4. L'impossible dialogue entre l'« usager agricole » de l'eau et le gestionnaire ?

La réticence à parler d'eau a été manifeste lors des prises de rendez-vous pour les entretiens ou lorsque les agriculteurs étaient sollicités pour nous donner des noms de personnes à rencontrer. L'eau est un sujet délicat, du fait des forages non déclarés. Plus généralement, les acteurs du monde de l'eau interrogés soulignent la difficulté de dialogue avec un monde agricole habitué au passage en force et qui ne souhaite pas toujours jouer le jeu de la négociation. Ce constat est partagé par certains agriculteurs. L'un d'eux dénonce « *la politique de l'autruche de la chambre d'agriculture* » sur les questions d'eau. Les échanges sont souvent passés par des rapports de force plutôt que par une concertation. Des agriculteurs brandissent aujourd'hui encore la menace de destruction des compteurs d'eau qu'on leur imposerait. Les mesures de gestion de l'eau sont souvent vécues comme injustifiées ou technocratiques. Ils ne comprennent pas que le Sage, par exemple, ne s'intéresse qu'aux eaux souterraines, alors que dans la pratique ils utilisent conjointement les deux ressources et les gèrent ensemble à l'échelle de leur exploitation.

Une évolution de la position des représentants agricoles est en cours. La politique de l'eau demande au monde agricole de s'organiser pour proposer un interlocuteur unique représentant les préleveurs agricoles d'une zone. Dans la commission locale de l'eau (CLE) chargée de voter le Sage des nappes du Roussillon, deux sièges sont octroyés à des représentants du monde agricole : au président de la chambre d'agriculture et au président du Civam Bio. Leur représentativité et la représentation du monde agricole dans la CLE pose question. Alors que le monde agricole était dans les premières CLE surreprésenté (Latour et Le Bourhis, 1995), ce poids diminue. Au travers des enquêtes, les agriculteurs mentionnent la diminution du poids économique comme politique du monde agricole dans les Pyrénées-Orientales. Cette diminution rend la stratégie du passage en force moins opérante et remet en cause cette modalité (Richard-Ferroudji, 2008). Des conflits d'usage existent entre les collectivités et les agriculteurs, chacun défendant son droit d'accès à l'eau en faisant valoir la nécessité ou par tradition (Noblanc, 2007). Pour plusieurs agriculteurs interrogés, les problèmes viendraient de l'eau prélevée pour l'eau potable et pour les usages touristiques (Montginoul et Rinaudo, 2009). L'usage touristique en lien avec le développement économique de cette activité vient concurrencer l'usage agricole. La hiérarchie des usages est questionnée (Richard-Ferroudji, 2008) et de nombreux agriculteurs sont pessimistes quant à la victoire du monde paysan dans ce contexte.

Les agriculteurs ont le sentiment d'une mise en accusation *a priori* quant à la surexploitation des ressources en eau et à la dégradation de l'environnement. On retrouve en effet un tel discours de la part de certains acteurs de l'eau qui voient les agriculteurs comme faisant passer d'abord les enjeux économiques de leur exploitation au détriment des enjeux environnementaux et réduisent les agriculteurs à la catégorie d'« éco-sceptiques » (Salles, 2006). L'agriculteur est considéré comme un « *stakeholder* » et l'eau comme un moyen de production externe à l'exploitation, au même titre qu'un engrais par exemple. Ceci se heurte à une conception de l'agriculture partie prenante du territoire et à une gestion territoriale de l'eau. Les agriculteurs se présentent comme victimes de l'image que leur renvoie la société de leur métier. Ils se placent dans une position défensive.

Dans le même temps, les entretiens montrent que, parler de « l'usager agricole » de l'eau masque une diversité de besoins et d'approches de l'agriculture. Lémery souligne le caractère divisé de la profession agricole et l'absence de dialogue entre ces divisions (Lémery, 2003). Il existe de nombreuses segmentations au sein de la profession agricole, par filière, par mode de production (biologique/conventionnel), par type d'irrigation (gravitaire/sous pression, eau souterraine/eau de surface). Les témoignages font état d'une profession dont le dialogue est cloisonné par mode de production ou par filière avec des échanges centrés sur les aspects techniques de la production. Concernant la gestion de l'eau, des discussions ont lieu au sein des Asa. Les discussions même au sein du monde agricole sur la question font défaut ou sont conflictuelles. Comment prendre en compte la diversité de l'usager agricole au sein des ateliers au-delà d'une différence entre monde agricole et monde de l'eau ? Un agriculteur invité à participer aux ateliers fait la remarque suivante : « *Si tu mets en présence des bios et des conventionnels, tu vas rater complètement ta réunion. [...] Les bios et les conventionnels vont s'affronter, chacun essayant de prouver qu'il a raison, et en fait on n'arrivera jamais à parler.* »

Les freins au dialogue sont à considérer dans la conception des ateliers. Les agriculteurs peuvent choisir la politique de la chaise vide face aux démarches de gestion de l'eau et de maintenir une asymétrie d'information en ce qui concerne leurs pratiques. Ils peuvent considérer ce type d'engagement comme inefficace dans la mesure où les effets d'un tel travail de réflexion sont

perceptibles uniquement sur le long terme. Cependant, justifier la pertinence de leurs pratiques et la mettre en visibilité peut également être un moteur de participation aux ateliers. La construction des ateliers doit alors penser le dialogue entre scientifiques et agriculteurs, entre monde de l'eau et monde agricole. Il s'agit également de repositionner eau et agriculture dans le territoire. L'agriculture n'est pas seulement un usage de l'eau, c'est une dimension de l'aménagement du territoire.

2. Conception des ateliers sur un modèle dialogique et composition de différentes formes de connaissances

Cette seconde partie vise à discuter du design des ateliers construits pour mettre en discussion avec des agriculteurs des mesures d'adaptation de la gestion de l'eau au changement climatique. Après avoir présenté les objectifs généraux choisis pour la démarche et sa structuration, nous analyserons plus en détail trois enjeux : le type de démarche prospective mise en œuvre, la constitution des groupes de participants et la prise en compte de la variété de formes et de niveaux de connaissance.

2.1. Questionner l'avenir de l'agriculture sur la plaine du Roussillon avant de discuter de gestion de l'eau

Dans la première partie, nous avons mis en lumière l'écart entre les préoccupations des agriculteurs de la plaine du Roussillon et l'invitation à une adaptation de la gestion collective de l'eau au changement climatique. Les résultats de l'enquête préliminaire nous ont permis de construire³ une série d'ateliers visant *in fine* à mettre en discussion des mesures d'adaptation de la gestion collective de l'eau avec trois groupes d'agriculteurs. Les ateliers n'avaient pas pour vocation de convaincre de la nécessité d'adaptation, mais bien de recueillir le point de vue des agriculteurs sur les différentes dimensions de l'injonction qui leur est faite.

La démarche a été structurée en trois temps :

- Le premier atelier visait un engagement des agriculteurs dans la démarche prospective à partir de la mise en débat de quatre scénarios sur l'avenir de l'agriculture et des usages de l'eau en 2030 sur la plaine du Roussillon.
- Le deuxième atelier était centré sur la confrontation entre expérience du climat dans les exploitations et données scientifiques sur l'évolution des conditions climatiques constatées depuis trente ans.
- Le dernier atelier visait à discuter de scénarios de gestion collective des eaux souterraines comme mesures d'adaptation possibles.

Nous avons fait le choix d'entrer par le questionnement de l'avenir de l'agriculture dans la plaine du Roussillon pour le premier atelier en invitant les agriculteurs à se projeter sur le long terme. Ce choix avait un double objectif : entrer par une question qui concerne et intéresse les agriculteurs, mais surtout questionner l'évolution de l'agriculture sur le territoire avant de revenir sur l'avenir de la ressource en eau. L'hypothèse était de considérer que l'activité agricole sur le territoire conditionnerait l'état de la ressource en eau. Il s'agissait donc d'ouvrir la discussion par la critique de scénarios agricoles, plutôt que de partir de scénarios hydrologiques en cherchant à déterminer l'activité agricole qui les satisferait. Or c'est souvent ce second chemin qui est parcouru en définissant des mesures incitatives (par exemple les mesures agri-environnementales) ou réglementaires pour l'agriculture, qui permettraient d'atteindre un bon état des ressources en eau.

Après avoir engagé les agriculteurs dans la réflexion sur le long terme, le second atelier amenait dans le débat le facteur climatique et les prévisions des scientifiques. Il était consacré à une traduction et à un dialogue entre représentations expertes du climat et de la vulnérabilité des exploitations, et représentations par les agriculteurs. Enfin, le troisième atelier était dédié à des scénarios de gestion collective de l'eau. Nous avons prêté une attention soutenue à la formulation de l'objectif de l'atelier, en particulier dans le courrier d'invitation afin d'inciter à participer sans éluder l'objectif final : débattre de mesures de gestion de l'eau. Cet objectif apparaît dans le territoire considéré dans les ateliers, défini selon des critères hydrographiques selon la limite des nappes. Si la question de l'eau semblait éloignée pour les participants lors du premier atelier, le détour a pris son sens chemin faisant et en particulier lors des entretiens téléphoniques de debriefing conduits après les ateliers.

³ Les ateliers ont été construits par les auteurs de cette communication en bénéficiant de critiques de collègues des équipes de recherche et, pour l'atelier 1, d'un test au sein d'une communauté de pratique (Rollin, 2010).

2.2. Une démarche de prospective territoriale via la critique de scénarios

L'objectif dans les ateliers était d'amener les participants à se projeter dans l'avenir à l'échelle des prédictions des modèles de changement climatique, tout en maintenant un horizon temporel qui suscite le débat. Nous avons choisi de nous projeter à l'horizon 2030. L'horizon 2050 paraissait trop éloigné pour se représenter l'avenir de son exploitation.

À l'objectif de discussion sur le long terme amené par le changement climatique s'ajoute celui de discuter, à l'échelle du territoire hydrographique, des nappes souterraines. Ceci orientait vers une démarche de prospective territoriale. Les méthodes de prospective territoriale s'adressent souvent à des décideurs, tels des collectivités territoriales, soucieux de construire leur stratégie. Or, dans le cadre du projet, nous souhaitions nous adresser à des agriculteurs qui n'appartenaient pas nécessairement à une même organisation collective et qui n'étaient pas à l'origine demandeurs vis-à-vis de la démarche pour revoir leur stratégie. Ces caractéristiques orientent vers des méthodes de prospective participative (Vander helm, 2005).

Nous avons choisi d'utiliser une méthode basée sur des scénarios qui puisse intégrer et mettre en discussion les scénarios climatiques développés par les scientifiques. Nous souhaitions mettre en discussion ceux qui combinaient des futurs possibles pour l'agriculture, pour l'eau et pour le climat. En prospective, différents types de scénarios peuvent être utilisés. Ils peuvent être fondés sur une modélisation du système et la combinaison d'hypothèses sur les variables (scénarios tendanciel et alternatif) ou représenter un monde possible vers lequel on veut et peut tendre (scénario normatif). Les scénarios sur le climat sont issus de modèles climatiques. Si on les étend aux enjeux agricoles et de gestion de l'eau, le nombre de variables à considérer augmente et leur choix est coûteux en temps. Dans le cadre du projet Aquimed, il ne s'agissait pas de construire les scénarios avec les participants. D'une part, cela demande un investissement en temps et en moyens plus importants que ce que les agriculteurs étaient prêts à fournir. D'autre part, l'objectif des ateliers n'était pas d'obtenir un consensus sur un ou plusieurs scénarios d'évolution de l'agriculture sur le territoire qui puissent se traduire en stratégie, mais d'inviter à la réflexion sur le long terme avant de débattre de mesures de gestion de l'eau (atelier 3).

Étant donné la disponibilité limitée des agriculteurs rencontrés en entretien et le temps du projet, nous avons fait le choix de proposer, lors de l'atelier 1, quatre scénarios préconçus de vision de l'agriculture et des usages de l'eau à l'horizon 2030 à débattre (Rinaudo, 2009). Les scénarios comportent des éléments recueillis lors des enquêtes sur le terrain et auprès d'experts. Les variables utilisées pour les construire ont été sélectionnées lors d'un atelier avec des institutionnels, mené dans le cadre d'un projet de recherche parallèle (ANR Vulcain⁴). Les scénarios sont par ailleurs inspirés du travail du Groupe de la Bussière⁵ dont l'échelle a été adaptée au département des Pyrénées-Orientales. Chaque scénario suit un modèle d'échelle descendante. Il commence par le contexte économique-agricole européen et national en 2030, puis cette situation est déclinée dans le département des Pyrénées-Orientales. Elle est enfin appliquée dans les filières de production propres au département. Une dernière partie détaille les conséquences du modèle agricole présenté sur les usages et la gestion de l'eau (superficielle et souterraine). Les participants étaient invités à réfléchir à l'avenir de l'agriculture sur la plaine du Roussillon, en repositionnant l'agriculture comme enjeu territorial, puis comme un usage de l'eau. L'eau n'était abordée qu'à la fin de chaque scénario en lien avec les hypothèses choisies sur l'avenir de l'agriculture. Les scénarios ont été travaillés d'une manière volontairement caricaturale pour favoriser la mise en discussion et les échanges entre agriculteurs. Les agriculteurs sont invités à les défaire, les critiquer, les améliorer, proposer des scénarios alternatifs. Les scénarios sont présentés comme un panel de quatre futurs possibles. L'animateur a veillé à ce qu'ils soient utilisés comme des points de repère pour la discussion et certainement pas comme des prévisions ou des « vérités scientifiques ». Ainsi, il a invité les participants à une exploration de futurs possibles et non pas à un exercice de prévision.

Lors de la mise en œuvre des ateliers, certains agriculteurs ont eu du mal à rentrer dans l'exercice de prospective qui était nouveau pour eux. Lors de la discussion du premier scénario, ils étaient dans une posture de critique des prévisions, puis ils se sont progressivement engagés dans la discussion de mondes possibles. Tous ont ensuite apprécié cet exercice atypique pour eux, à l'exception d'un participant qui a exprimé ses difficultés à se projeter sur le long terme et n'a pas souhaité poursuivre

⁴ Les deux projets menés en parallèle auprès d'acteurs de terrains différents ont bénéficié d'un apport mutuel.

⁵ *Agriculture, environnement et territoires : Quatre scénarios à l'horizon 2025 ? Un exercice de prospective du Groupe de la Bussière*, La Documentation Française.

sa participation aux ateliers. À l'inverse, certains participants se sont pris au jeu et auraient souhaité des scénarios plus ambitieux ou à plus long terme. L'ensemble des agriculteurs a évalué positivement la présence des scénarios et la richesse des éléments qui y sont développés. Ils soulignent la nécessité de disposer de cette matière pour répondre à l'exercice de prospective qui leur était proposé. Si certains les ont trouvés trop caricaturaux, d'autres les voient comme trop réalistes. Ils restent soumis à interprétation et en cela favorisent l'explicitation des points de vue.

2.3. Enrôlement des agriculteurs avec une recherche de diversité pour la composition de mini-publics

Les ateliers ont pris la forme de délibérations au sein de « mini-publics » (Fung, 2006). Le souci de favoriser les discussions et leur approfondissement entre différents points de vue a en premier lieu conduit à choisir une taille réduite pour les groupes (environ six à sept personnes). Les trois ateliers ont été organisés avec trois groupes d'une dizaine d'agriculteurs. Les agriculteurs conviés n'ont pas été nécessairement rencontrés avant la tenue de l'atelier. Les entretiens préliminaires ayant montré les réticences à discuter de ces sujets et le manque de disponibilité pour une telle démarche, nous avons eu recours à des intermédiaires de qui l'on pouvait se recommander.

Le critère qui a présidé au recrutement (et qui était exprimé à nos intermédiaires) a été la recherche de diversité pour réunir une pluralité de regards. La recherche de diversité s'est traduite dans la construction des trois groupes en termes de localisation dans la plaine du Roussillon et de filière de production avec *a minima* dans chacun des groupes un maraîcher, un arboriculteur et un viticulteur. En effet, la filière conditionne l'usage de l'eau, l'impact du climat sur les productions, les modes de commercialisation, etc.

Qui a participé ? Le premier groupe a été constitué par l'intermédiaire du responsable du service eau de la chambre d'agriculture. Les neuf agriculteurs de ce groupe n'avaient pas nécessairement des responsabilités à la chambre d'agriculture, mais ils avaient potentiellement un intérêt pour le sujet. Le groupe 2 était constitué de sept agriculteurs biologiques membres du conseil d'administration du Civam Bio 66, association départementale qui promeut le développement de l'agriculture biologique. Ces deux premiers groupes font donc écho à la représentation de l'agriculture dans la commission locale de l'eau du Sage des nappes de la plaine du Roussillon. Les membres de ces deux groupes exercent ou ont exercé d'autres responsabilités dans le milieu agricole. Il s'agit de personnes qui se connaissent au préalable à l'atelier et pour le groupe 2, de personnes appartenant à une même organisation et habituées à se réunir. La moyenne d'âge dans les deux groupes est élevée. Aussi, nous avons choisi de constituer un troisième groupe selon deux critères : que les personnes ne se connaissent pas au préalable, ou tout au moins ne participent pas aux mêmes instances, et qu'il s'agisse d'agriculteurs qui pourraient être encore en activité à l'échéance des simulations des modèles climatiques, c'est-à-dire de jeunes agriculteurs qui auront un regard différent sur l'évolution du climat. Un jeune agriculteur n'a pas d'expérience personnelle du climat sur un temps long et peu d'expérience d'adaptation de son exploitation. Nous avons cherché à impliquer des agriculteurs qui étaient peu investis dans des actions collectives. Le groupe 3 a été constitué via le réseau JA (Jeunes agriculteurs) de la FDSEA⁶ et via des contacts directs de chercheurs de l'équipe. Nous avons rencontré des difficultés à recruter des personnes qui n'étaient pas engagées dans des organisations professionnelles. Nous avons par ailleurs constaté qu'au final la plupart des membres de ce groupe avaient hérité d'une exploitation familiale. Ce constat fait écho aux difficultés d'installation pour des agriculteurs sans patrimoine. Certains étaient fortement impliqués dans des organisations professionnelles. Une femme était présente dans le groupe 2 et une dans le groupe 3.

À quel titre les participants étaient-ils invités ? Les personnes ont été invitées à titre individuel et non pas en tant que représentant de leur filière ou de leur mode de production. Être invité à titre individuel ne signifiait pas être uniquement invité à parler de son exploitation. Les participants étaient incités à exprimer leur point de vue sur l'avenir de l'agriculture de la plaine du Roussillon ou sur celui du territoire. Un tel cadrage invite à discuter de la gestion de l'eau en termes de bien commun et non pas seulement dans un engagement stratégique vis-à-vis de son exploitation (Richard-Ferroudji, 2009). Les participants n'étaient pas enfermés sous une casquette lors des ateliers mais présents en personne. Une attention particulière a été portée pour ne pas stigmatiser un groupe en évitant les catégorisations *a priori* réductrices, par exemple les « bios » contre les « traditionnels ». Si un groupe était composé uniquement d'agriculteurs biologiques, les groupes 1 et 3 contenaient également des

⁶ Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles.

agriculteurs biologiques ou ayant une partie de leur exploitation convertie à l'agriculture biologique. Quelles incitations à participer ? Nous avons été confrontés dans l'organisation des ateliers à la difficulté de mobilisation d'agriculteurs dont une bonne partie ne voyait initialement que peu d'intérêt à la démarche. Le manque de disponibilité évoquée au cours des entretiens était également à prendre en compte. La position de l'équipe de recherche en tant que tierce partie était à construire, sachant que plusieurs chercheurs de l'équipe avaient déjà tissé des liens avec certains producteurs. À différentes reprises, les agriculteurs nous ont interrogés au cours des ateliers sur nos objectifs, sur nos commanditaires et sur nos relations aux gestionnaires de l'eau. La place des chercheurs est délicate. Ils ne sont ni neutres ni partie prenante en ne répondant à aucune commande d'un acteur. Ils sont cependant bien engagés dans le dispositif (Callon, 1999). Les agriculteurs étaient avertis que l'on ne promettait qu'une restitution des discussions sous différentes formes dont des publications scientifiques. Il n'y avait aucun intérêt stratégique immédiat pour eux à participer aux ateliers. On constate au final qu'à de rares exceptions, ceux qui ont été prêts à s'impliquer dans la démarche sont la plupart du temps des personnes actives dans des organisations professionnelles agricoles. La curiosité était un moteur de leur participation. La difficulté pour les mobiliser tenait alors à leur emploi du temps surchargé car ils participent à de nombreuses réunions. Les personnes disposées à participer correspondent également à la figure de l'agriculteur « artisan de son futur » (voir parties précédentes). Le faible nombre de participants a été apprécié par les agriculteurs même s'il limite le nombre de points de vue exprimés. Il permet à chacun de prendre la parole et à des discussions de s'installer. Un sentiment de libre expression est mentionné à plusieurs reprises au cours des entretiens de débriefing.

Il convient également de mettre l'accent sur le travail d'enrôlement des agriculteurs et d'ajustement du dispositif. En pratique, ce travail a consisté en des contacts en amont des ateliers lors d'entretiens ou de contacts téléphoniques, en parallèle aux courriers d'invitation, avec les recommandations d'autres personnes rencontrées sur le terrain et dans un souci d'ajustement aux contraintes des agriculteurs. Nous avons également tenu compte des contraintes professionnelles des participants en organisant les réunions en soirée et autant que possible en dehors de périodes de récoltes ou de forte activité pour les producteurs invités. Cela alors que les réunions avec les professionnels de l'eau ont souvent lieu en journée. Un lieu neutre a été choisi, au centre de la plaine, soit à Perpignan. Ces différentes attentions ont trouvé un écho chez les participants qui ont apprécié cet ajustement.

2.4. Articulation de différentes formes de connaissances : efforts de traduction, animation binôme et restitutions

L'écart entre l'expérience des agriculteurs du climat et la connaissance scientifique posait en particulier question pour l'atelier 2. Plus généralement, la prise en compte des différences de connaissances parmi les participants nous a conduits à construire le dispositif selon un modèle dialogique (Callon, Lascoumes et al., 2001) ou délibératif (Fung, 2006). La délibération qu'instaurent dans un mini-public les dispositifs de participation présuppose l'accès des participants à une information transparente, contradictoire et la plus large possible. Elle n'a pas, en général, pour but d'aboutir à un consensus, mais de permettre l'expression la plus complète possible des points de vue, des arguments sur un projet, une mesure ou une politique. Cela s'est manifesté en particulier dans la disposition matérielle de la salle et dans l'animation des ateliers. Les personnes étaient mises sur un pied d'égalité : agriculteurs et chercheurs étaient assis derrière des tables en cercle. Il n'y avait en outre pas d'exigence de consensus ou de décision. Un animateur facilitateur visait à distribuer la parole entre les participants, à faire respecter les règles de fonctionnement exposées : respect de la distribution de la parole, refroidissement des tensions et invitation à l'explicitation, à la reformulation pour favoriser une compréhension mutuelle. Il demandait en particulier d'explicitier ce qui était présenté comme naturel par les agriculteurs. Dans l'atelier 2 en particulier, lors de la présentation des prévisions scientifiques de changement climatique, l'animateur veillait à ne pas présenter les données comme des vérités, mais à favoriser leur critique à partir de l'expérience des agriculteurs et de leurs observations. Il mettait en avant la demande des climatologues d'un retour sur les résultats de leur modèle et sur les indicateurs utilisés, dans la perspective d'une utilisation pour définir des actions d'adaptation au changement climatique. Il soulignait la contribution attendue des participants. Le vent est par exemple un facteur-clé pour les exploitants alors qu'il n'apparaît pas dans les modèles présentés. À l'inverse, l'évolution de la température moyenne n'avait que peu d'intérêt pour les agriculteurs.

Les ateliers ne se voulaient pas seulement participatifs, dans le sens de donner la parole aux agriculteurs pour recueillir leur point de vue, mais ils visaient une mise en présence et en discussion

de différents points de vue. Lors de la construction des ateliers, de nombreuses discussions ont ainsi porté sur le contenu et la forme des informations à apporter avec un effort de traduction (Beuret, 2006) de l'information experte technique ou réglementaire, et d'accompagnement de l'expression de l'expérience des agriculteurs. Ceci s'est manifesté par différentes modalités. Tout d'abord, afin de réduire l'asymétrie d'information et de permettre à ceux qui le souhaitaient de se préparer, des documents étaient envoyés avec la lettre d'invitation présentant de manière synthétique le contenu de ce qui serait abordé lors de la réunion. Par exemple, chaque scénario était proposé sur un recto-verso. Ces éléments étaient présentés à nouveau lors de l'atelier et mis en discussion. Les discussions s'appuyaient sur des supports écrits et des posters qui utilisaient différents formats : textes, graphiques, photos.

Par ailleurs, le souci de confrontation de différents points de vue nous a conduits à mettre en place une animation en binôme. Si un premier animateur était facilitateur des discussions et se présentait comme moins compétent que les agriculteurs sur ces questions, un second animateur, expert des questions débattues était présent pour répondre à des demandes de compléments d'information des participants, pour alimenter le débat, le relancer en mettant parfois à l'épreuve les dires des participants sur la base des enquêtes conduites. Ce second animateur avait une connaissance des enjeux de gestion de l'eau et des enjeux agricoles sur la plaine du Roussillon. Sans aller jusqu'à un rôle d'avocat du discours scientifique (Roqueplo, 1996), le second animateur intervenait comme porte-parole d'autres points de vue et parfois de ceux absents du dispositif : experts, gestionnaires de l'eau, autres usagers. La présence dans l'équipe de chercheurs de différentes disciplines, dont certains avaient une bonne connaissance du terrain et d'autres étaient plus à distance, a permis ce type d'animation. L'expérience des ateliers alimente le questionnement sur la place de l'expertise dans un dispositif participatif, en revendiquant un apport d'informations aux participants autant que leur apport. Cette revendication a fait écho à la demande de plusieurs participants d'apprendre via la démarche. L'animation binôme a permis un équilibre dans le partage des connaissances et la composition des savoirs. L'animation des débats a été appréciée. L'ouverture d'esprit du dispositif est évoquée plusieurs fois aux cours des entretiens. Les participants ont eu le sentiment d'avoir pu s'exprimer.

Un autre élément du dispositif doit alors être souligné : le souci de restitution. La restitution était motivée en premier lieu par un retour aux participants et la preuve d'une écoute (Bergier, 2001), tel un don en retour de leur participation (Richard-Ferroudji, 2008). Elle participait également de la démarche itérative structurant les ateliers. Nous nous sommes interrogés sur les modalités de restitution aux participants et à un cercle plus large. Les débats de chaque atelier devaient alimenter l'atelier suivant pour le groupe. Nous avons également souhaité que les groupes s'alimentent mutuellement. Les débats étaient enregistrés avec des microphones dans un souci de restitution au plus juste de la parole et un secrétaire de séance prenait des notes. Un compte-rendu de chaque atelier a été fait et transmis aux différents groupes d'agriculteurs. À la fin des ateliers, les agriculteurs ont manifesté le désir de diffuser le résultat des échanges entre les groupes, auprès de leurs institutions (Civam bio et chambre d'agriculture) ainsi qu'aux acteurs de la gestion de l'eau.

Enfin, une dernière pièce du dispositif doit être mise en lumière. Au cours des ateliers, on a veillé particulièrement à ce que les participants soient à l'aise dans la prise de parole, mais aussi à l'aise physiquement par la disposition de la salle ou la proposition d'un repas au milieu de la rencontre. Ce moment proposait un format de participation différent (Richard-Ferroudji, 2009). Les discussions n'étaient pas cadrées. Les sujets évoqués étaient à l'initiative des participants. Ils pouvaient ne pas avoir de lien direct avec le sujet débattu dans l'atelier. Les participants abordaient souvent des sujets plus personnels ou plus techniques « entre agriculteurs ».

3. Conclusion : renouveler le dialogue sur la gestion collective de l'eau par le débat sur l'adaptation d'un territoire au changement climatique ?

Nous avons discuté dans un premier temps de l'écart entre l'injonction formulée par la politique d'adaptation de la gestion de l'eau au changement climatique et la position des agriculteurs rencontrés, afin de comprendre leur disposition à participer à des ateliers traitant de cette adaptation. Ces derniers mettent en avant les incertitudes et le caractère controversé des diagnostics avancés par les scientifiques et les gestionnaires sur l'eau, sur le climat et sur l'impact de l'agriculture. Ils manifestent des inquiétudes face à d'autres facteurs tels que les marchés agricoles, dont la menace est plus immédiate pour l'exploitation que celle du changement climatique, pour lequel des voix d'adaptation sont possibles et non spécifiques. Ils sont réticents à entrer dans des démarches qui

induiraient des contraintes nouvelles pour eux dans un contexte de croissance de la réglementation et de mise en accusation des pratiques agricoles.

En ayant identifié ces freins, nous avons construit des ateliers avec un objectif dialogique entre des chercheurs et des agriculteurs. Nous avons fait le choix d'une entrée par le questionnement de l'avenir de l'agriculture et de ses conséquences, avant de débattre de l'adaptation de la gestion de l'eau. Une telle entrée conduit à discuter de la place de l'agriculture dans la société et de l'avenir du territoire, autant que de l'agriculture comme usage de l'eau. Les discussions sur le changement climatique, en invitant à se projeter sur le long terme, permettent de renouveler les questions posées au monde agricole pour la gestion de l'eau. Le format choisi a conduit à l'enrôlement d'agriculteurs disposés à s'engager dans une démarche exploratoire et à un apprentissage mutuel. Un réel échange dialogique a eu lieu entre chercheurs et agriculteurs. Il a conduit dans le même temps à la construction d'un public spécifique chez les agriculteurs qu'il conviendra d'analyser plus en détail, de même que les conséquences de leur participation. Des entretiens complémentaires et l'analyse des restitutions des travaux des groupes au-delà des usagers agricoles, prévus pour l'hiver 2010-2011, viendront nourrir ces questionnements sur les possibilités de requalification de la relation entre eau et agriculture, d'une part, et sur les conditions d'un engagement des agriculteurs à se mobiliser sur l'adaptation de la gestion collective de l'eau, d'autre part.

4. Références bibliographiques

- Bento, S. et al. (2009). Farmers' relations to climate variabilities and changes: the case of groundwater users of coastal aquifers in France, Portugal and Morocco. *9th Conference of the European Sociological Association* Lisbonne,
- Bergier, B., 2001. *Repères pour une restitution des résultats de la recherche en sciences sociales*.
- Beuret, J.-E., 2006. *La conduite de la concertation pour la gestion de l'environnement et le partage des ressources*, L'harmattan.
- Broc, N. et al., 1992. *De l'eau et des hommes en terre catalane*, Trabucaire.
- Callon, M., 1999. Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégage : la double stratégie de l'attachement et du détachement : L'engagement du sociologue, *Sociologie du travail*, 41, 1, 65-72.
- Callon, M. et al., 2001. *Agir dans un monde incertain, Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.
- Chaouche, K. et al., 2010. Analyses of precipitation, temperature and evapotranspiration in a French Mediterranean region in the context of climate change, *Geoscience*, 342, 234-243.
- Féraud, J. (2000). Aperçu Agro-climatologique du département des Pyrénées-Orientales, *Chambre d'agriculture* 66,
- Fung, A., 2006. Varieties of Participation in Complex Governance, *Public Administration Review*, december 2006, 66-75.
- Latour, B. et Le Bourhis, J.-P., 1995. *Donnez-moi de la bonne politique, je vous donnerai de la bonne eau, Rapport sur la mise en place des CLE*, MEDD.
- Lémery, B., 2003. Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture, *Sociologie du Travail*, 45, 1, 9-25.
- Magnan, A. et al., 2009. *La méditerranée au futur Des impacts du changement climatique aux enjeux de l'adaptation*, IDDRI, 44.
- Matignon, M., 2009. *Comment susciter l'engagement de la profession agricole dans la gestion territoriale de l'eau ? Cas de la gestion de la nappe plio-quadernaire de la plaine du Roussillon dans une perspective de changement climatique*. Mémoire de master 2.
- MEEDDM, 2010. *Plan Adaptation Climat Rapport des groupes de travail de la concertation nationale*, 151.
- Montginoul, M. et Rinaudo, J. D., 2009. Quels instruments pour gérer les prélèvements en eau souterraine? Le cas du Roussillon, *Economie Rurale* 310, 40-56.
- Noblanc, A., 2007. *Comment gérer collectivement des prélèvements individuels en eau? Illustration à partir du cas des agriculteurs de la plaine du Roussillon*. M. d. M. 2.
- Petit, O., 2004. La surexploitation des eaux souterraines : enjeux et gouvernance, *Nature Sciences et Sociétés*, 12, 146-156.
- Riaux, J. et Richard-Ferroudji, A., 2007. Mises à l'épreuve et adaptations de la gestion collective de l'eau de la Lentilla, in André Monaco, Ludwig, W. et al (Ed.), « *Entre Terre et Mer : la Zone Atelier Orme. Pour une approche intégrée de la zone côtière du golfe du Lion* », CNRS.
- Richard-Ferroudji, A., 2008. *L'appropriation des dispositifs de gestion locale et participative de l'eau - Composer avec une pluralité de valeurs, d'objectifs et d'attachements*. Paris.

Author-produced version

- Richard-Ferroudji, A. (2009). Penser l'articulation de différents formats de participation Une approche pragmatique des dispositifs de gestion territoriale de l'eau. *3èmes journées de recherches en sciences sociales INRA SFER CIRAD*, Montpellier, France,
- Rinaudo, J. D., 2009. *L'eau et l'agriculture dans les Pyrénées Orientales: quelques pistes de réflexions préalables aux ateliers de prospective*. Rapport accessible sur <http://agire.brgm.fr/vulcain.htm>.
- Roncoli, C., 2006. Ethnographic and Participatory Approaches to Research on Farmers' Responses to Climate Predictions., *Climate Research*, 33, 81-99.
- Roqueplo, P., 1996. *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*, Paris, INRA eds.
- Salles, D., 2006. *Les défis de l'environnement Démocratie et efficacité*, Editions Syllepse.
- Vander helm, R., 2005. Concepts et méthodes participatifs pour la prospective Une introduction "à la carte", in L. Mermet (Ed.), *Etudier des écologies futures Un chantier ouvert pour les recherches prospectives environnementales*, Bruxelles, Peter Lang, 239-264.